

Déradicalisation : la réponse indignée de Dounia Bouzar au rapport d'Esther Benbassa



"Madame Benbassa, si vous m'aviez auditionnée, voilà ce que je vous aurais expliqué..."

Avec Dounia Bouzar

Madame la Sénatrice,

Les Français doivent savoir que vous rendez un rapport où vous prétendez effectuer un audit sur la déradicalisation en France alors que vous n'avez ni auditionné l'équipe du CPDSI en tant que première équipe mobile d'intervention mandatée par le ministère de l'Intérieur sur toute la France et les DOM-TOM (1134 saisines de familles et 43 d'équipes de préfectures), ni auditionné ma personne pour le résultat de mes premières conclusions de recherche-action avec les parents et les professionnels.

Comment osez-vous associer mon nom, mon travail, mon expertise que vous méconnaissez, aux résultats de votre rapport ?

Pourtant, vous citez mon nom et le CPDSI dans ce rapport et dans les médias. Vous prétendez donc m'avoir auditionnée ? Présentez alors le rapport d'audition sur lequel vous affirmez vous baser. Rapport d'audition absolument fictif, madame la Sénatrice...

Y a-t-il d'autres dispositifs que vous n'avez pas réellement audités que vous comptez délégitimer ? Sur combien de chercheurs et d'associations qui essaient de lutter face à un péril grave vis à vis de la jeunesse allez-vous taper gratuitement pour avoir une heure de gloire ? Fournissez les PV d'audition des gens que vous prétendez avoir rencontrés et évalués. Ou avouez que vous ne vous basez que sur des articles de presse et sur les réseaux sociaux... La politique vous a-t-elle fait perdre toute méthodologie d'universitaire ? Toute éthique minimale ?

Car oui, Madame Benbassa, la déradicalisation, ou plutôt le désengagement, est un sujet sérieux : les parents ont besoin de soutien ; les professionnels ont besoin d'accompagnement et de supervision, quand il y a des réussites comme quand il y a des échecs. Toutes personnes alliant la théorie et la pratique savent que les échecs permettent d'avancer car ils forcent à se repositionner et permettent d'avoir des réussites, car il y a de nombreuses et grandes réussites que vous n'avez pas souhaité auditionner et valoriser.

En traitant le sujet avec si peu de scientificité, vous faites effectivement de la déradicalisation une tartuferie et vous faites mal à la France et à sa jeunesse.

Si vous m'aviez auditionnée, je vous aurais donc raconté que les retours d'expérience avec les radicalisés, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent, démontrent que :

- la déradicalisation n'est pas une déprogrammation, ni un lavage de cerveau ;
- la déradicalisation n'est pas non plus un simple désendoctrinement, et sur ce point nos travaux nous ont menés à évoluer ;
- la déradicalisation doit être individualisée, car les motifs d'engagement dans le djihad sont tous différents ;

-
- la déradicalisation n'est pas un terme approprié, car les idéaux poursuivis par les jeunes de manière radicale doivent être entendus et reconnus, c'est leur engagement qu'ils doivent réajuster ;
 - la déradicalisation ne peut s'opérer qu'avec des alliances et des travaux communs avec les familles, des policiers, des psychologues, des éducateurs et des imams ;
 - la prévention et la détection n'en sont qu'à leurs balbutiements ;
 - les acteurs de droit commun (éducateurs, animateurs, médiateurs, psychologues, imams, associations de terrain...) sont les plus compétents et légitimes pour suivre les jeunes qui n'ont plus confiance dans les institutions ;
 - la déradicalisation n'est jamais le produit d'un seul acteur mais toujours celui d'une chaîne d'acteurs qui agit de manière cohérente et complémentaire (reprise du lien de confiance avec le jeune, soutien de la famille, accompagnement psychologique, approche théologique, déconstruction de la relation au groupe radical et à l'utopie radicale, etc.)
 - tout dispositif menant à mettre ensemble des radicalisés était voué à l'échec (centre fermé), cependant, il s'agit d'un des nœuds à régler pour construire une politique de prise en charge des jeunes radicalisés dans les 30 ans à venir.
 - la déradicalisation ne peut être politisée.

Quand les jeunes qui sont français sortiront de 10 ans de prison et qu'ils auront 30 ans, qu'allons nous faire ? Qu'allons nous faire des centaines d'enfants de djihadistes français ? Construire une approche efficace de cette problématique doit supplanter les querelles politiciennes. Ce défi de société ira bien au-delà de votre mandat et des prochaines décennies. Les professionnels de terrain qui prennent des risques ont besoin du soutien des politiques et du grand public.

Vous faites de la lutte contre la radicalisation du divertissement et de la fiction. Grand bien vous fasse. D'autres comme nous travaillent pour l'intérêt général et continueront, par sens du devoir.